



Mairie de La Rivière - Dugeon

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

du 12 décembre 2014
Sur convocation du 06 décembre 2014
Etait excusé Jordan LONCHAMPT
secrétaire de Séance : Luc PUTIGNY

En début de séance, Christian Bouday et Geneviève Magnon sont intervenus pour présenter le SMAHD (Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques du Haut Doubs) au conseil municipal, dont la CFD est membre.

Ils ont présentés les compétences du syndicat que sont : l'étude et la réhabilitation des zones humides, l'animation et la mise en œuvre du document d'objectif du site Natura 2000, la protection durable des cours d'eau et l'action d'aménagement des Espaces naturels sensibles liées aux cours d'eau et aux zones humides.

I) Approbation du compte rendu précédent.

Le précédent compte rendu est adopté à l'unanimité.

II) Compte rendu des commissions

Bâtiments et chemins / urbanisme

- Les pare-ballons sont posés, les filets seront installés au printemps 2015.
- Le poteau incendie a été remplacé rue du Groseiller. Les nombreux appels téléphoniques reçus lors de la coupure d'eau nous invitent à réfléchir sur la meilleure façon d'avertir les habitants du village lors de tels travaux.
- Plaque du regard France Telecom Rue du Bourg à remplacer. Orange devrait intervenir prochainement.
- SYDED : pour assurer un suivi de l'étude sur l'éclairage public, le SYDED propose une convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec une part fixe à 500 euros et 12 euros par poteau d'éclairage. Le conseil donne son accord et autorise le maire à signer la convention.
Des priorités seront définies et une réflexion sera menée quant à la réfection des armoires électriques d'éclairage public avec la possibilité d'installer des horloges astronomiques pour une réduction du nombre d'heures d'éclairage.
L'éclairage ne sera pas supprimé partiellement la nuit comme cela avait pu être évoqué et ce, pour des raisons de responsabilité.
- Assainissement : la commune souhaite bénéficier du plan de relance du conseil général avec un taux de subvention bonifié pour les travaux réalisés en 2015.
Le maire propose au conseil de lancer les travaux, en plus de la rue de la glacière, sur le faubourg de la planche, le Placelet et la rue de la Sablière. Des travaux de rénovation du réseau d'eau seront réalisés en même temps par le syndicat des eaux. Le conseil accepte cette proposition.
Le maire rappelle au conseil que la CFD applique des pénalités aux communes qui rejettent des eaux parasites dans le réseau d'assainissement. Ces travaux permettront de réduire la redevance communale payée à la communauté de communes.

Gestion de la forêt

- Le Conseil accepte la destination des coupes pour 2015 proposée par l'ONF, à savoir coupes prévues dans les parcelles 1, 2, 19, 22 et 24.
- Le Conseil valide la soumission au régime forestier des parcelles acquises récemment (3,5174 ha).
- Convention ERDF pour passage de lignes électriques en forêt communale. Une redevance sera demandée chaque année au concessionnaire.
- Cabane chasseurs : le chalet de l'ACCA sera implanté sur la parcelle n° ZE33 louée actuellement à la société de Pacage. Le bail en cours sera donc modifié et réduit d'une surface de 400 m².

Communication / Information

- La commission présente 2 devis de CVA et 2FConstruction alu pour la vitrine d'affichage qui sera posée sur le mur en face du bâtiment de la mairie. Le conseil retient le devis de CVA pour 2 722 euros HT.
- Question de l'affichage libre sur la commune. Une réflexion sera menée par la commission pour envisager de créer d'autres points d'affichage, le problème de gestion sera à prendre en compte.
- R'virat 2014 : la mise en page est terminée. Le bulletin sera imprimé et distribué avant Noël. La commission remercie toutes les personnes qui ont participé à cette édition.

Environnement / Cadre de Vie

- Mare pédagogique : une convention sera à rédiger après concertation avec les acteurs du projet.
- Sentier découverte : il est prévu au projet deux totems. Il semble que le second totem peut être remplacé par un simple panneau pour diriger les personnes vers le point de départ du sentier. Ce point a déjà été soulevé auprès du CPIE.
- Règlement d'utilisation des jardins ouvriers. Le conseil valide le règlement proposé par la commission.
Demande de Luc Putigny pour jardiner une parcelle en 2015. Le conseil donne son accord.
- Sentier de la croix de la bêche à baliser par la CFD. Réunion de validation le 7 janvier 2015.
- SMMAHD, remise en état des parcelles de terrain limitrophes avec le Drugeon. Aménagements suite aux travaux du Drugeon (rue des remparts, sentier piéton sous le terrain de boules...) : ces sujets seront abordés lors de la réunion de chantier du mardi 16 décembre.
- Place derrière le garage communal, la commission fera des propositions d'aménagement au conseil pour assainir ce lieu.
- Zéro pesticides : La commune est en passe d'obtenir le niveau 2 du dispositif « zéro pesticides ». La prochaine étape est la suppression totale de l'utilisation de pesticide.

Des devis pour des outils de désherbage mécanique seront présentés au prochain conseil municipal.

Vie associative

- Salle des jeunes : rien à signaler dans son fonctionnement global, mise à part son ouverture le matin, avant l'école. A surveiller.

III) Urbanisme :

Permis de construire

SEVAD Ecole : permis modificatif pour la création d'une sortie sur la départementale

Déclarations préalables

Mme Vieille Brigitte pour la pose d'un abri de jardin et couverture en tuiles d'une véranda existante

Mme Chauvin Marie-Claire pour la pose de deux fenêtres de toit.

Mr Loriod Patrice pour la pose de panneaux photovoltaïques.

IV) LA POSTE

Le bureau de Poste de la commune n'étant plus viable selon la direction de la Poste, le conseil doit faire le choix de le transformer en Agence Postale Communale ou en Relais Poste Commerçant, afin de maintenir le service aux habitants.

Le conseil regrette la fermeture du bureau de Poste mais est conscient qu'il n'a plus le choix devant la pression exercée par la Poste. Le maire rappelle les avantages de de l'APC avec une indemnité mensuelle permettant de compenser le salaire et les charges de fonctionnement (chauffage, ligne téléphonique...). Il propose que le service soit assuré dans un premier temps par la secrétaire de mairie.

Le fonctionnement sera à définir et sera amené à évoluer en fonction de la charge de travail que ce service supplémentaire représente. Le conseil donne son accord pour transformer bureau de Poste en APC par 13 voix pour et 1 abstention, Emmanuel REDOUTEY.

V) Demande de lampe de rue

M et Mme Baudet Olivier demandent qu'une lampe de rue soit installée Chemin des fuves. La commission « chemins » est chargée d'étudier cette demande et de faire une proposition au conseil municipal.

VI) Demande de nouvelle dénomination rue « sous la glacière »

Demande de M et Mme Courtet Christophe pour changer la dénomination de la rue « Sous la Glacière » car elle ne semble pas référencée et est souvent confondue avec le « Chemin de la glacière », pour les livraisons notamment. Cette question sera étudiée par la commission.

VI) Diocèse

Régularisation des charges 2013 et 2014 pour le logement de l'Abbé Borne. Le conseil accepte l'encaissement de 3 000 euros pour 2013.

VII) Régularisation anomalies d'écriture

Le conseil accepte de passer les écritures proposées par le trésorier.

IX) Tarif MTL

Le conseil vote un tarif pour la casse de la vaisselle lors des locations de la MTL.

X) Demande du CHRU pour la pose d'un hélicoptère

Demande du SAMU pour autoriser l'atterrissage d'un hélicoptère sur le terrain de foot. En cas d'accord, nous engageons à éclairer le terrain de foot sur leur demande pour les interventions de nuit. Le conseil donne un accord de principe. Le maire prendra des renseignements pour savoir quelles sont les obligations et les contraintes.

XI) CFD / SEVAD / SYND EAUX

CFD : SDAN, la montée en débit devrait être effective courant du second semestre 2015.

SEVAD : une commission « aménagements de l'école » est chargée de l'inventaire du matériel et des questions d'organisation du périscolaire.

Une visite des écoles de Sombacour et Ouhans est prévue samedi 13 décembre 2014.

Syndicat des Eaux : le syndicat devrait programmer des travaux sur le réseau d'eau en parallèle des travaux d'assainissement en 2015.

Le déménagement du secrétariat du syndicat est à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

X) Informations diverses

- Remerciement de la ligue contre le cancer pour la générosité des habitants (4 037 euros).

- Remerciement de l'ADAPEI pour la vente de brioches (1 081 euros).

- La demande d'arrêt supplémentaire à la gare de La Rivière du TER Pontarlier/Vallorbe a été refusée par le Conseil Régional.

- Le maire présentera ses vœux le dimanche le 11 janvier 2015 à la MTL.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 45.

**Le Maire,
Christian VALLET**